

APPUI AUX TERRITOIRES

Yerres

Balade urbaine et découverte du patrimoine architectural de la ville

Organisée en partenariat avec la ville de Yerres, la balade animée par le CAUE de l'Essonne a permis aux habitants de découvrir le patrimoine de leur ville avec un regard différent.



Un parcours pédagogique dans les rue de Yerres Action menée en novembre 2018

9 cours Blaise Pascal 91000 EVRY - COURCOURONNES Tél.: 01 60 79 35 44 caue91@caue91.asso.fr



Les partenaires du CAUE:



Le point de départ

Depuis 2016, le CAUE de l'Essonne assure une permanence en mairie de Yerres pour l'aide architecturale aux particuliers. Ce partenariat a favorisé l'élargissement du conseil à d'autres aspects et questions liés à l'aménage-

ment du territoire: charte des commerces, partenariat avec le DSA d'architecte-urbaniste de l'École de Marnela-Vallée pour les grands projets de développement, révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)...

Objectif de cette balade urbaine à Yerres

Dans le cadre de la mission d'accompagnement pour la mise en révision du PLU, le CAUE de l'Essonne s'attache à focaliser l'intérêt des Yerrois autour de l'héritage architectural de leur ville par le biais d'un PLU « patrimonial ».

Ce PLU aura pour objectif de préserver à la parcelle et selon différents degrés de protection, le patrimoine bâti remarquable.



Le déroulé

À l'occasion de la révision de son PLU et dans une démarche d'information à destination de l'ensemble des citoyens autour des questions d'évolution en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire communal, la ville de Yerres organise le samedi 10 novembre 2018 une balade urbaine ouverte au public.

Cette balade est l'occasion de faire découvrir ou redécouvrir aux habitants, à travers ses lieux, ses rues et ses quartiers, le patrimoine bâti du cœur de la ville ancienne.

Le parcours révèle l'histoire passée et celle plus récente de l'évolution de la ville: du bourg rural ancien accroché au château de Budé et blotti sous le coteau des vignobles au nord, en passant par la vague des constructions de maisons secondaires, dites de « villégiature », le long du Yerres, en terminant par quelques beaux exemples de pavillons éclectiques construits dans la période avant et entre deux guerres, quand les Yerrois deviennent adeptes de la migration pendulaire entre leur maison et Paris, désormais à moins de 20 minutes, grâce au chemin de fer.

Le CAUE de l'Essonne, déjà associé à la révision du PLU sur les questions d'aménagement urbain, a pu apporter au cours de cette balade urbaine son regard et sa parole sur les questions et les enjeux de préservation d'un patrimoine bâti remarquable qui contribue à constituer le cadre de vie et l'identité de Yerres.



CAUE+

 Guider avec un esprit pédagogique le regard des habitants vers le paysage urbain et architectural, sa composition spatiale, ses règles

